

## Boxes à vélos

La Ville de Tournai met à disposition de ses citoyens des boxes à vélos. Deux types sont prévus :

- des boxes à vélos situés sur un parking de dissuasion et/ou à hauteur d'un arrêt de bus ;
- des boxes à vélos utilisés comme parkings de proximité pour les cyclistes.

## Boxes à vélos situés sur un parking de dissuasion et/ou à hauteur d'un arrêt de bus

Ils sont destinés aux cyclistes qui souhaitent utiliser le box à vélos comme parking de transition. Par exemple "je viens en voiture de Mons mais je laisse mon véhicule sur le parking de l'Esplanade de l'Europe et me déplace à vélo dans le centre-ville".

**Le premier box installé se trouve sur le parking de l'Esplanade du Conseil de l'Europe.** En 2021, d'autres boxes seront installés sur le parking de la Prison et sur le parking de l'Ancienne Douane (quai Donat Casterman).

## Boxes à vélos utilisés comme parkings de proximité pour les cyclistes

Ces boxes sont destinés aux riverains résidant dans un rayon de 200m autour d'un box mais ne disposant pas de places pour entreposer leur vélo chez eux. Ils doivent être des utilisateurs du vélo au quotidien.

**Le premier box installé se trouve à la rue Saint-Catherine (à l'arrière de l'abribus).**

## Comment cela fonctionne ?

Vous louez votre emplacement à l'année et vous versez une caution. Vous recevez une carte ou un code d'accès sur votre smartphone afin d'accéder au box.

## Combien cela coûte ?

La redevance annuelle est de 75€ (50€ pour les étudiants) et la caution 50€.

## Comment louer un box ?

Prenez connaissance du [règlement](#) et [introduisez votre demande d'un emplacement de vélo dans un box](#) en ligne.

Une fois votre demande traitée et acceptée, le service Mobilité prendra contact avec vous.